

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 23 mai 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme ZIVKOVIC (pouvoir MME KOENDERS) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir MME TOMASELLI) - M. ROZOY (pouvoir MME FERRIERE) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2015 - Rapport d'exécution

Monsieur Pribetich, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

En 2015, la DSU perçue par la Ville de Dijon s'est élevée à 2 297 847 €, soit un montant identique aux années précédentes.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de présenter les plus significatives d'entre elles, au titre de l'exercice 2015.

1- Actions menées dans le cadre du contrat de ville et de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine

De nombreuses actions ont été conduites en direction des habitants des quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche de la Ville de Dijon, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 et de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine 2015-2020 pour une dépense de 985 265 €, dont 477 035 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État et le Grand Dijon, respectivement à hauteur de 8 500 € et 2 500 €.

2- Opérations conduites dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU)

Les principales opérations menées en matière de rénovation urbaine sur le territoire de la commune sont récapitulées ci-après :

- Subventions d'équipement ANRU de la Fontaine d'Ouche (Place de la Fontaine d'Ouche, Centre commercial de la Fontaine d'Ouche et aménagement des carrières blanches et la rue de la Cras	2 397 250 €
- Travaux d'aménagement de la plate-forme de services publics du Centre Commercial de Fontaine d'Ouche, composés principalement de travaux concernant la bibliothèque et la salle multi-activités de la Source (ANRU de la Fontaine d'Ouche)	125 673 €
- Subventions d'équipement ANRU des Grésilles (Hyacinthe Vincent)	49 072 €
- Subventions d'équipement ANRU Via Romana (Aménagement du quartier Stalingrad)	25 330 €

Dans le cadre de la convention de rénovation urbaine d'agglomération, la Ville de Dijon accompagne les projets réalisés sur les deux quartiers situés sur son territoire : le quartier des Grésilles et le quartier de la Fontaine d'Ouche. Ainsi, pour le quartier des Grésilles, des subventions d'équipements ont été versées aux bailleurs sociaux ayant réalisé des opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis. Pour le quartier de la Fontaine d'Ouche, il s'agit, d'une part, de subventions d'équipements versées à la SPLAAD pour des travaux d'aménagement et, d'autre part, de la réalisation de la plate-forme de services publics située au sein du centre-commercial comprenant la bibliothèque, la mairie de quartier, le théâtre ainsi qu'un local mis à disposition de l'association La Cadole.

3- Action sociale

Hors Contrat et Projet Urbains de Cohésion Sociale, la Ville a versé, en 2015, une subvention de 8 232 125 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi qu'une subvention de 757 000 € à l'Établissement Public Communal d'Accueil des Personnes Agées (EPCAPA), soit un total de 8 989 125 € pour les deux établissements. La Ville a également versé 15 796 € au CCAS au titre de la compensation des aides versées par ce dernier suite aux décisions prises par la commission qui examine au cas par cas les dossiers des familles signalées par la Trésorerie municipale comme étant en situation d'impayés de leurs factures liées aux prestations de restauration scolaire, crèches, centres de loisirs, etc.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 308 000 € de la part de la Ville pour la gestion de ses centres sociaux.

Diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié, toujours hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, de 883 450 € pour financer leurs actions.

Enfin, dans le cadre du dispositif d'aide au paiement des licences sportives, la Ville a également attribué 28 905 € aux associations concernées par la réduction du prix des licences consentie au bénéfice des familles les plus modestes.

4- Construction et rénovation d'équipements dans les différents quartiers de la commune

En matière éducative, plusieurs opérations ont été financées dans différents groupes scolaires de la commune, parmi lesquelles :

- Rénovation du groupe scolaire et du restaurant scolaire Colombière ;	975 516 €
- Petits travaux dans divers groupes scolaires ;	435 913 €
- Reconstruction du groupe scolaire Montmuzard ;	60 944 €

En matière d'équipements culturels dans les différents quartiers de la commune, les réalisations les plus significatives de l'année 2015 ont été les suivantes :

- Rénovation du Musée des Beaux-Arts (fin de la première tranche et début de la seconde tranche)	1 295 096 €
- Rénovation de la Vapeur , scène de musiques actuelles (subvention d'équipement)	579 542 €
- Travaux d'aménagement de la Bibliothèque des Godrans	219 221 €

5- Autres actions diverses significatives

- Aménagements de l'Écoquartier Arsenal (parvis de la Halle Bonnotte et aménagements extérieurs)	840 000 €
- Investissements en matière de vidéo-protection dans les différents quartiers de la Ville	288 180 €
- Investissements des conseils de quartier	358 369 €
- Rénovation du foyer Sadi Carnot	106 400 €

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2015.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 53

Abstentions : 6